



Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé

3851, rue Notre-Dame, Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone: (819) 268-2833 - Télécopieur: (819) 268-2883

Courriel: municipalitestedouard@sogetel.net

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Chantal Hamelin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance régulière du Conseil municipal, tenue le sixième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux (06/12/2022), la résolution # 2022-12-222, établissant le calendrier annuel des séances du Conseil, pour l'année 2023, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

SÉANCES DU CONSEIL	
Date	Heure
Le mardi 10 janvier	19 h 30
Le mardi 7 février	19 h 30
Le mardi 7 mars	19 h 30
Le mardi 4 avril	19 h 30
Le mardi 2 mai	19 h 30
Le mardi 6 juin	19 h 30
Le mardi 4 juillet	19 h 30
Le mardi 1 août	19 h 30
Le mardi 5 septembre	19 h 30
Le mardi 3 octobre	19 h 30
Le mardi 7 novembre	19 h 30
Le mardi 5 décembre	19 h 30

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de la Résolution # 2022-12-222, au bureau de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé, situé au 3851, rue Notre-Dame.

DONNÉ à Saint-Édouard-de-Maskinongé, le huitième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux (08/12/2022).

Chantal Hamelin

Directrice générale et greffière-trésorière